

Procès : vont-ils oser demander de la taule contre moi ?

D'ABORD VIDER LES PRISONS, PUIS
LES REMPLIR DE FÂCHO-RACISTES



Je suis donc passé devant la 17e chambre, ce mercredi 8 mars, à Paris. Grâce à une plainte de SOS Racisme ! Il y avait bien longtemps ! Je ne suis hélas pas en mesure, par vidéo, de vous faire un compte-rendu de cet procès, où je n'étais pas le seul en cause, puisque Laurent Droit et Boris Karpov, ainsi bien sûr que Guy Sebag, sont en cause.

Pourtant, je me pose une question, 10 ans, après que, lors de mon premier procès, le procureur Aurore Chauvelot a demandé 3 mois de prison avec sursis contre moi, et 2 mois de prison avec sursis contre mon ami Pascal Hilout, si cette fois, le

procureur de la République osera demander, outre de lourdes amendes, une peine de prison ferme contre moi.

Le pire est que c'est possible, ces gens-là justifiant les peines ahurissantes qu'ils demandent contre nous par la nécessité de nous faire taire par tous les moyens.

Réponse dans ma prochaine vidéo.